

AFFAIRE N° 33

EXTENSION ET AMENAGEMENT
DE LA MAIRIE ANNEXE DE MONTGAILLARD

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin d'améliorer l'accueil du public et de rendre plus fonctionnels les locaux de la Mairie Annexe de Montgaillard, la Municipalité envisage l'extension des bâtiments existants.

Le programme des travaux est le suivant :

- extension des bureaux des services de l'Etat Civil et de l'Accueil du public (40 m²) ;
- aménagement des bureaux existants du service d'Aide Sociale ;
- création d'un sous-sol/cave (25 m²) ;
- extension des ateliers-dépôts (90 m²) ;
- extension et modification des parkings.

La maîtrise d'oeuvre de cette opération a été confiée à l'Architecte Georges CHANE-TUNE, concepteur des bâtiments.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 950 000 F.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
 - * à lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux ;
 - * à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
 - * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, FINANCES, et ENTREPRISE MUNICIPALE émettent un avis favorable.

M. BOX D. : Une mauvaise langue m'a dit qu'il est question de "mettre deux Adjoints l'un à côté de l'autre".

LE MAIRE : Vous visitez les mauvais artisans. Vous écoutez les mauvaises langues. Vous êtes sur la mauvaise pente, Monsieur BOX.

(Rires).

Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*